



CAP du 16 mars 2010 : Les raisons de la colère

Monsieur le président,

En introduction à la CAP du 25 février 2010, les représentants du personnel vous avaient fait part de la colère des ITPE et vous en avaient précisé les raisons. Ils avaient conclu que, las d'attendre, fatigués de proposer sans être écoutés, épuisés de tenter de sauver un navire qui s'enfoncé inexorablement dans les flots tumultueux de la RGPP et dont personne d'autre qu'eux ne semble se préoccuper, ils avaient décidé d'agir.

25 janvier 2010 : après une participation active des ITPE aux boycotts, le directeur de cabinet accepte de recevoir les ITPE, et leur promet une réponse pour le 15 février.

25 février 2010 : invasion de la CAP des ITPE par 80 ITPE en colère ..

02 mars 2010 : d'autres organisations syndicales d'autres corps diffusent le « en direct de la CAP » des ITPE et promettent de « faire pareil »

10 mars 2010 : incidents lors de la CAP d'autres corps...

11 mars 2010 : protestation au passage du premier ministre M. FILLON en Bretagne par des ITPE en colère ...

12 mars 2010 : incidents à la CAP des IIM ... les élus menacent de démissionner.

15 mars 2010 : invasion du comité de direction de la DREAL PACA par 80 ITPE en colère...

Quelle sera la prochaine date ? Quelle sera la prochaine preuve d'énerverment des personnels devant l'absence de réponse de l'administration ?

Le mouvement gronde, enfle, et se répand .. les agents en général, et les ITPE en particulier auraient-ils décidé que trop c'est trop ce n'est pas assez ?

- Devant la détérioration des conditions de travail dans les DDT
- Devant le mépris de nouveaux directeurs face aux règles de gestion des ITPE
- Devant le mépris des préfets face à la culture technique
- Devant le manque de considération des ITPE en DREAL
- Devant le manque de considération des ITPE en Administration Centrale,

- Devant le mépris affiché par le cabinet du ministre, qui n'a pas respecté ses engagements d'une réponse pour le 15 février et affirmé, depuis le 25 février, que le départ du courrier est imminent et qu'il est sur le point d'arriver, c'est se moquer des ITPE. Et si ce courrier est bien arrivé hier, la veille de cette CAP, ce n'est pas par hasard, mais suite à l'invasion de la CAP du 25 février.

Nous actons toutefois l'arrivée de ce courrier -en retard- et la Commission Exécutive du SNITPECT-FO va en analyser le contenu.

- Devant l'absence de réponse aux revendications concernant les difficultés indemnitaires et les différentes revendications portées le 25 février et pourtant acceptée par l'administration (notamment ouverture des chantiers sur l'intérim, la réécriture de la circulaire ISS, le forfait cadre)
- Devant la désorganisation totale de l'administration du ministère, les postes creux et dévalorisés, les moyens inexistantes, les bureaux confinés et les missions dégradées,
- Devant le « no future » qui se dessine pour les services de l'Etat et pour ses agents, qui ne voient arriver que la loi mobilité, outil ultime de dégageant définitif des cadres,

LES ITPE RESTERONT ACTIFS ET MOBILISES. Ils continueront à porter haut et fort leurs projets et revendications haut et fort.

LES ITPE RECLAMENT un projet pour ce ministère, un avenir pour ses agents, une place pour ses cadres, des réponses à leurs revendications.